

2) **EMPLACEMENT** :

<input type="checkbox"/> D'UNE CAVE-URNE	
<input type="checkbox"/> 30 ans	<input type="checkbox"/> 50 ans

Date d'échéance (à renouveler dans les 2 ans qui suivent l'échéance)

Tarifs par délibération n°30-2018 du 4 juin 2018

- de fixer ainsi qu'il suit le tarif des concessions funéraires nouvelles ou renouvelées :

		15 ans	30 ans	50 ans
Tombe de 2 m2 ou cave urne		80.00 €	130.00 €	180.00 €
Tombe de 4 m2		160.00 €	260.00 €	360.00 €
Concession de case de columbarium		500.00 €	750.00 €	1 000.00 €
Dispersion puit du souvenir	50.00 €			
Droit d'inhumation ou de dépôt d'urne	40.00 €			
Droit de superposition	80.00 €			

Annexe : Règlement intérieur du cimetière (consultable sur le site net)

Fait à

Le Maire,

Jean-Pierre ADAM

Le

Un exemplaire du présent arrêté sera adressé au titulaire de la concession et au receveur municipal.